

Avis de constitution

SOCIETE « L'AFRICAINNE DE SERVICE GENERAL » en abrégé « ASG »

Siège ABIDJAN COCDY QUARTIER SODEFOR (Face à la direction générale de la SODEFOR et école de gendarmerie) LOT 10 ILOT 1 - Citée EECI - SECTION KW - PARCELLE 98, Lot 10, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'AFRICAINNE DE SERVICE GENERAL » en abrégé « ASG »

Objet : La société a pour objet en tous pays et particulièrement en Côte d'Ivoire :

Prestation de services, Vente et location de matériels engins, Travaux publics, dragage, Remblayage, transport, de minéraux et forage, Travaux miniers, Vente et achat des matériaux de bâtiment.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCDY QUARTIER SODEFOR (Face à la direction générale de la SODEFOR et école de gendarmerie) LOT 10 ILOT 1 - Citée EECI - SECTION KW - PARCELLE 98, Lot 10, Ilot 1

Dirigeant(s) M MUSTAFA HAJMOUSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02449 du 22/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29346/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

